

● **Nature de l'action**

Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances.

● **Personnel concerné**

Responsables et collaborateurs des services Ressources Humaines.

● **Pré-requis**

Aucun.

● **Objectif**

Etre capable de :

- Connaître le cadre juridique du document unique,
- Connaître le rôle du document unique,
- Connaître les conditions de sa diffusion auprès des salariés

● **Mode d'évaluation**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de session.

● **Méthodes pédagogiques**

- Présentation et analyse théorique,
- Examen de cas concrets,
- Confrontation des expériences des participants et de l'animateur.

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires

● **Sanction de la formation**

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

● **Durée**

2 jours, soit 14 heures.

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● **Contact**

Cynthia PEBOSCQ au 07 57 10 15 23
cynthia.peboscq@asfo.fr

PROGRAMME

DEFINITION ET CADRE LEGAL

- Les principes de base de la prévention
- Le contexte réglementaire en santé, sécurité du travail
- Les enjeux actuels : la santé mentale (stress, harcèlement, violence), les TMS, la pénibilité, les risques atypiques (génération Y)

L'OBLIGATION D'EVALUATION DES RISQUES

- Définitions
- Les nouvelles exigences en SST : le plan santé travail 2010-2014, les cotisations AT et MP,
- L'évolution de la jurisprudence et ses conséquences : renforcement de l'obligation des résultats, l'obligation sécurité du salarié, les expertises CHSCT.

LA REDACTION DU DOCUMENT UNIQUE

- La forme et le contenu du DUER
- La finalité du DUER

LES ACTIONS DE PREVENTION ET DE FORMATION

- Quelles actions de préventions
- Quelles actions de formation
 - GENERALISTES
Santé, Sécurité de l'homme au travail.....
 - SPECIFIQUES
Risques électriques.....
 - REPRISE D'ACTIVITE APRES A.T.
Remise à niveau.....